



FORMATIONS AUX DROITS À LA RETRAITE

Objectif des formations et public visé

Les formations aux droits à la retraite s'adressent aux services des ressources humaines comme aux salariés.

Les responsables et le personnel des ressources humaines auront une meilleure compréhension des règles régissant les droits à la retraite des salariés, ils sauront les expliquer et répondre ainsi à la plupart des questions posées sur ce sujet.

Les salariés qui souhaitent préparer leur retraite comprendront les règles qui s'appliquent dans leur cas, et pourront ainsi revoir de façon critique les informations transmises par les caisses, choisir la date optimale de départ et effectuer les démarches d'obtention de retraite.

Organisation de chaque module

- Quizz d'auto vérification en début et fin de séance.
- Exposé du formateur.
- Etudes de documents.
- Exercices individuels.
- Remise d'un classeur en fin de stage.

Chaque module dure une demi-journée.

Les formateurs

Bruno Renardier

Ingénieur de formation, Bruno Renardier assure la direction de la société depuis 2007. A ce titre, il supervise l'ensemble des dossiers. Il conseille les clients et détermine avec eux le statut et le niveau de rémunération qui leur permettront d'optimiser leurs droits à la retraite.



Assistance *Retraite*

(+33) 1 41 37 98 20 – 20, rue Gambetta – 92000 Nanterre
contact@novelvy.com – www.novelvy.com

Pascale Gauthier

Diplômée en expertise comptable, Pascale Gauthier a rejoint la société en 2008 comme consultante et elle a notamment mis en place un système de veille juridique et une lettre d'information sur l'actualité des retraites. Elle apporte également un soutien juridique sur certains dossiers clients.

Les différents modules

Module 1 – comprendre les règles de la retraite

Public : responsables ou personnel des services ressources humaines.

Objectif : comprendre les règles de la retraite et l'intérêt de certains dispositifs comme la retraite progressive, le cumul emploi-retraite ou le rachat de trimestres.

Module 2 – retraite et expatriation

Public : responsables « mobilité internationale ».

Objectif : comprendre les règles de la retraite et l'impact d'une carrière à l'étranger sur les droits acquis en France.

Module 3 – préparer et optimiser sa retraite

Public : salariés de 50 ans et plus.

Objectif : comprendre les règles des régimes de retraite afin d'être à même de vérifier le contenu des informations envoyées par les caisses de retraite.

Module 4 – les démarches pour obtenir sa retraite

Public : salariés de 55 ans et plus.

Objectif : connaître l'ensemble des démarches administratives à effectuer pour obtenir sa retraite, et savoir à qui s'adresser.



Assistance Retraite